

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un Ministère pour les Familles : maintenant des actes !

Le remaniement ministériel du 20 Juillet 2023 a vu enfin réapparaître le Ministère des Familles réclamé par La CSF et les associations familiales depuis 2017 correspondant à sa disparition et au changement de Président de la République.

Remettre les Familles au centre des préoccupations d'un Ministère et les associer au thème des Solidarités n'est certainement pas fortuit quand on connaît les difficultés en cascade qu'elles rencontrent. Les situations qu'elles subissent depuis ces dernières années, mois et semaines sont particulièrement graves : pandémie de COVID-19, guerre en Ukraine (ses conséquences sur le prix des produits énergétiques et alimentaires) ou plus récemment les émeutes.

Sur le terrain nous constatons que la précarité touche de nombreuses familles en France et dans les DOM. **Depuis sa création (1946) La CSF se bat pour que chacune d'entre elle puisse se loger décemment, se nourrir à sa faim et élever ses enfants. Aujourd'hui, ces droits fondamentaux ne sont pas toujours respectés.**

C'est avec cet esprit de défense des droits de toutes les Familles que nous solliciterons à la rentrée la nouvelle Ministre afin d'échanger sur sa feuille de route et autour des propositions concrètes que nous défendons

Si cet acte politique ne peut être que salué il ne résout rien. Il faudra agir !

La CSF exige notamment :

- * **L'universalité des allocations familiales**
- * **L'ouverture des droits aux prestations familiales dès le premier enfant**
- * **Un indexation des aides, salaires et subventions aux corps intermédiaires (comme La CSF) sur le niveau des prix**
- * **Un service public de l'accueil du jeune enfant (entre 0 et 3 ans). Aucun enfant en France ne doit se retrouver sans solution de garde adapté.**
- * **Des services publics pour toutes les familles sur l'ensemble des territoires**